



PLR
Les Libéraux-Radicaux



FDP
Die Liberalen



Communiqué de presse

Fribourg, le 19 septembre 2016

Avant-projet de loi sur la mise en œuvre de la réforme de l'imposition des entreprises III (RIE III) Les 4 partis PDC, PLR, UDC, PBD soutiennent l'avant-projet cantonal

Les 4 partis fribourgeois PDC, PLR, UDC, PBD ont décidé de soutenir ensemble l'avant-projet de loi cantonale sur la réforme RIE III.

Cet avant-projet de loi va permettre aux entreprises fribourgeoises de rester concurrentielles et surtout de sauvegarder et de créer des emplois dans le canton. Le taux effectif moyen de 13,72 % est un taux raisonnable pour maintenir la compétitivité et l'attractivité fiscale du canton. Le départ ou le manque d'attractivité pour les entreprises du canton coûteraient bien plus cher encore que dans le cas où la réforme fiscale serait entérinée.

Cet avant-projet de loi équilibré et raisonnable inclut des mesures de compensation en faveur de la population (formation professionnelle, structures extra-familiales, augmentation des allocations familiales), ceci constitue un réel gain pour la politique sociale et formatrice de notre canton. Nous félicitons le Conseil d'Etat d'avoir trouvé des solutions permettant de concilier la vie de famille et vie professionnelle.

Le projet prévoit aussi des mesures d'accompagnement en faveur des communes et des paroisses. Les 4 partis du Centre-Droit saluent ce choix politique et soutiennent les mesures envisagées par le Conseil d'Etat.

Unis derrière cet avant-projet cantonal RIE III, le PDC, le PLR, l'UDC et le PBD dénoncent d'une même voix les velléités de la gauche qui a menacé, en avril 2016, de faire appel au référendum avant même que l'avant-projet soit publié. Nous osons espérer un changement d'attitude de la gauche afin qu'elle arrête sa politique d'opposition non constructive contre les entreprises, sans se soucier des graves conséquences pour l'emploi.

Les 4 partis soutiennent globalement cet avant-projet de loi et feront part de leurs remarques concrètes lors de la mise en consultation.

La pérennité des emplois dans le canton de Fribourg est en jeu. Cette réforme permettra aux entreprises fribourgeoises de les maintenir et de conserver leur compétitivité dans un avenir incertain pour l'économie, en particulier en raison du franc fort et de l'instabilité internationale.

Personnes de contact:

André Schoenenweid, Président du PDC, 079 230 60 83

Didier Castella, Président du PLR, 079 578 35 22

Roland Mesot, Président de l'UDC, 079 411 60 65

Sandro Arcioni, Président du PBD, 079 310 48 36